Community Profile 1996

Hamilton, Ontario

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

101-07120/

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 5
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 6

COURTS PROFILE 7
Adult Courts 7
Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 8
Youth Courts 9
Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 10
Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 11

CORRECTIONS PROFILE 11
Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 12
Provincial/Territorial Adult Corrections 13
Youth Corrections 14
Federal Custodial Services 15
Federal Community Supervision Services 16
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 16
Community-Based Federal Reintegration Activities 17

SUMMARY 18

HAMILTON, ONTARIO

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Hamilton. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

---

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Hamilton CMA includes the urban areas of Hamilton, Burlington, Stoney Creek, Glanbrook, Ancaster, Dundas, Flamborough, and Grimsby.[3]

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[4]

- Between 1991 and 1996, the population of Hamilton showed steady growth, reaching 624,360 by 1996, an increase of 24,600 or 4.1% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the population increased while the crime rate decreased from 9,591 offences to 8,259 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 6.3% between 1991 and 1996. The number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, dropped by 2.4% (see Table 1).[5]

- The gradual aging of the population and corresponding decline in both the proportion and absolute numbers of those between the ages of 18 and 24 could alone account for the lower crime rate in 1996 (see Table 3).

---

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, Vol. 59, No.1.

5 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Hamilton, Ontario[6]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	95,910	16.0	100,700	16.1	↑5.0
12-17	45,610	7.6	47,490	7.6	↑4.1
18-24	60,155	10.0	55,835	8.9	↓7.2
25-34	104,265	17.4	95,860	15.4	↓8.1
35-44	91,940	15.3	100,460	16.1	↑9.3
45-54	66,855	11.1	80,025	12.8	↑19.7
55+	135,030	22.5	143,990	23.1	↑6.6
Total*	599,760	100.0	624,360	100.0	↑4.1
Median Age**	34.4		36.1		↑4.9

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The median is the middle value when all values are ordered from lowest to highest.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[7] The following information describes various aspects of the Hamilton population.

- In 1996, Hamilton-Wentworth had an unemployed population of 25,860 and an unemployment rate of 8.1%, whereas in 1991, the unemployed population was higher at 28,825 and the rate 8.9%. The increase in the number of unemployed persons (11.5%) was not accompanied by an increased crime rate between 1991 and 1996 (see Table 3).[8]

- In 1995, the average household income was $53,659. This was slightly below the 1990

6 Table 1, Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, (Cat. No. 93F0020XCB96004), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

7 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

8 Table 1.1, Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories, 1981-1996 Censuses and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.* See also Statistics Canada. (1998). *Labour Force Historical Review* CD-ROM, (Cat. No. 71F0004XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

average of $56,294. In 1995, the lower level income distribution was:

- 21.0% of families earned an income of less than $20,000;
- 33.2% earned less than $30,000.[9]

- In 1996, 14.3% of census families were lone-parent families compared with 12.3% in 1991.[10]

- In 1996, 48,910 (8%) of Hamilton's population belonged to a visible minority group, and these represented 1.5% of Canada's total visible minority population.[11]

- In 1996, 56,175 individuals (9.3%) reported language spoken at home as other than English or French.[12] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that Hamilton's economic climate in 1996 experienced a slight downturn and therefore would not have contributed to lower crime rates.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally, as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995, data on

---

9 Table 9, Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

10 Table 11, Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

11 Table 4, Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

12 HomeLang.ivt: Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1991 and 1996 within the Hamilton CMA by the following police services: Halton Regional (serves Burlington), and Hamilton-Wentworth Regional.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Hamilton, Ontario[13]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	16	10	9	6	2	3
ATTEMPTED MURDER	10	7	9	5	0	2
SEX OFFENCES	634	650	155	143	26	22
MAJOR ASSAULT	1,130	1,063	582	520	103	94
COMMON ASSAULT	4,324	5,110	1,923	1,729	165	285
ROBBERY	458	525	106	84	31	35
BREAK & ENTER	7,366	6,674	459	302	311	221
THEFT	24,268	22,921	1,967	1,427	747	715
TOTAL CRIMINAL CODE*	58,786	52,754	9,967	7,597	2,387	2,357
DRUG OFFENCES	734	896	781	698	60	121
TOTAL OFFENCES**	59,638	53,720	10,832	8,316	2,469	2,520

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

13 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 53,720 total actual offences, a 18.6% decrease since 1991.

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Hamilton, Ontario[14]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	3	2	↓33.3
ATTEMPTED MURDER	2	1	↓50.0
SEX OFFENCES	102	107	↑4.9
MAJOR ASSAULT	180	164	↓8.9
COMMON ASSAULT	695	786	↑14.6
ROBBERY	74	81	↑9.5
BREAK & ENTER	1,185	1,026	↓13.4
THEFT	3,902	3,524	↓9.7
TOTAL CRIMINAL CODE**	9,454	8,111	↓14.2
DRUG OFFENCES	118	138	↑16.9
TOTAL OFFENCES***	9,591	8,259	↓13.9

* Based on a 1991 population of 621,827 and a 1996 population of 650,421.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totaled 52,754. This represents a 10.3% decrease since 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:
  - Homicide and related - 0.02%
  - Sex offences - 1.2%
  - Major assault - 2%
  - Common assault - 9.5%
  - Robbery - 1%

14 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

- Break and enter - 12.4%
- Theft - 42.7%
- Drug offences – 1.7%

- In 1996, a total of 10,836 persons (8,316 adults and 2,520 youth) were charged with a criminal offence, down 18.5% from 1991 (13,301). In 1996:

  - 76.7% were adults; and
  - 23.3% were young offenders.

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) changed significantly in Hamilton between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) dropped by 13.9% within that time period.

- The rates for five major offence categories (with appreciable volume) dropped between 1991 and 1996. Theft, a high frequency incident, showed a 9.7% decrease while common assault and robbery increased by 14.6% and 9.5% respectively.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts in this profile. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

Law courts in Ontario are the responsibility of the Ministry of the Attorney General. The adult provincial criminal court area identified for the city of Hamilton is the Judicial District of Hamilton (i.e., Hamilton Court). There are no circuit courts located within this region.

- In 1996/97, a total of 8,746 adult criminal court cases were heard in Hamilton with 4,970 (56.8%) resulting in a guilty finding.

Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Hamilton, Ontario[15]

ADULT CRIMINAL COURTS	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	PRISON UNDER 2 YR	PRISON 2 YR OR MORE	OTHER SENT***
HOMICIDE & RELATED	10	3	1	2	0
ATTEMPTED MURDER	2	1	0	1	0
SEX OFFENCES	185	49	24	4	19
MAJOR ASSAULT	472	217	126	3	85
COMMON ASSAULT	1,473	590	237	0	344
ROBBERY	81	42	23	10	8
BREAK & ENTER	223	147	106	14	24
THEFT	1,069	691	267	1	417
TOTAL CRIMINAL CODE*	8,043	4,511	2,159	43	2,237
DRUG OFFENCES	592	386	126	1	257
TOTAL OFFENCES**	8,746	4,970	2,307	44	2,545

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).
*** Prison sentences of unknown length are excluded from this table. Other sentence includes probation, fine, restitution, other, and sentence unknown.

Of the adults convicted in 1996/97:

- 2,307 (46.4%) were sentenced to a term of under two years (provincial prison);
- 44 (0.9%) were sentenced to a term of two years or more (federal prison);
- 74 (1.5%) were sentenced to a prison term of unknown length; and
- 2,545 (51.2%) received another kind of sentence.

15 Canadian Centre for Justice Statistics, Adult Criminal Court Survey, Custom Data Run (1996/97), Statistics Canada. Data for 1991/92 are not available.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (1,473) involved a charge of common assault, with 590 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of common assault, 237 were sentenced to a prison term of under two years, 9 to a term of unknown length, and 344 received another kind of sentence (such as, probation, fine, restitution, other, or unknown).

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17.

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

The Provincial Division of the Ontario Court has jurisdiction over youth prosecutions under the federal *Young Offenders Act*. Cases involving 16 and 17 year olds are heard in Provincial Court, Criminal Division, while those involving youth aged 12 to 15 are heard in Provincial Court, Family Division. The young offender court locations reported here are Hamilton and Burlington.

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 2,154 cases were heard in Hamilton, down 2.4% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction, however, increased from 54.4% in 1991/92 to 64.7% in 1996/97.

Of the youth convicted in 1996/97:

- 384 (27.6%) were sentenced to secure custody;
- 257 (18.5%) were sentenced to open custody; and
- 752 (54%) received a non-custodial sentence.

Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Hamilton, Ontario[16]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	4	3	2	0	1
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	20	14	3	1	10
MAJOR ASSAULT	73	38	4	4	30
COMMON ASSAULT	128	69	9	7	53
ROBBERY	25	19	12	3	4
BREAK & ENTER	208	151	40	26	85
THEFT	492	264	17	36	211
TOTAL CRIMINAL CODE*	2,014	1,115	192	168	755
DRUG OFFENCES	41	17	1	0	16
TOTAL OFFENCES**	2,208	1,202	211	193	798

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (379) involved a charge of theft, with 235 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 34 were sentenced to secure custody, 34 to open custody, and 167 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

- According to Tables 5a and 5b, in 1996/97 fewer cases were heard but there were more convictions, and more youth were sentenced to secure and open custody.

16 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Hamilton, Ontario

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	1	1	0	0	1
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	17	6	2	1	3
MAJOR ASSAULT	77	39	12	6	21
COMMON ASSAULT	280	162	30	30	102
ROBBERY	15	9	5	2	2
BREAK & ENTER	92	60	21	15	24
THEFT	379	235	34	34	167
TOTAL CRIMINAL CODE*	1,773	1,095	269	202	624
DRUG OFFENCES	92	66	6	5	55
TOTAL OFFENCES**	2,154	1,393	384	257	752

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[17]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.
** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.
*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day

17 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 6 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 6, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[18]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

Provincial/Territorial Adult Corrections

In Ontario, adult offenders are under the jurisdiction of the Ministry of the Solicitor General and Correctional Services.[19] The only adult provincial facility located in Hamilton-Wentworth is the Hamilton-Wentworth Detention Centre (16 and 17 year olds, and adults) (maximum security).

---

18 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

19 Adult and Phase 2 youth (16 and 17 year olds) provincial custody and supervision figures are provided by Statistical Services, Correctional Services Division. (March 31, 1996). Ministry of the Solicitor General and Correctional Services, North Bay, Ontario.

- On March 31, 1996, the average monthly count for adults under custodial supervision in the Hamilton-Wentworth Detention Centre was 370.

- On March 31, 1996, the average monthly count for adults under community supervision in Hamilton-Wentworth was 2,260 including:

    - 127 (5.6%) adults on probation with a community service order;
    - 235 (10.4%) adults on probation with a restitution order;
    - 1,752 adults (77.5%) on probation with or without other conditions;
    - 32 adults (1.4%) on parole; and
    - 114 adults (5%) under bail supervision.

Youth Corrections

In Ontario, young offenders aged 12 to 15 (Phase 1) come under the jurisdiction of the Ministry of Community and Social Services (MCCS), 16 and 17 year olds (Phase 2) are under the jurisdiction of the Ministry of the Solicitor General and Correctional Services.

The following are counts for young offenders aged 12 to 15 (Phase 1) and reflect an MCSS Area or District which includes the city of Hamilton and surrounding areas.[20]

On March 31, 1996, secure custody facilities (12 to 15 year olds) in the Hamilton MCSS Area included:

- Arrell Youth Centre (Hamilton); and
- Peninsula Youth Centre (Hamilton).

On March 31, 1996, open custody facilities (12 to 15 year olds) in the Hamilton MCSS Area included:

- Dawn Patrol (Hamilton);
- David S. Horne (Fonthill);
- Cerminara (Niagara Falls);
- West Lincoln Youth Residence (Wellanport);
- George R. Force Group Home (Hamilton); and
- Chatham Street Program (Brantford).

- On March 31, 1996, the young offender count (12 to 15 year olds) under custodial supervision in the Hamilton MCCS Area was 108 including:

    - 53 youth (49.1%) under secure custody; and
    - 55 youth (50.9%) under open custody.

20 Phase 1 youth (12 to 15 year olds) custody and supervision figures are provided by Children Services Branch. (March 31, 1996). Ministry of Community and Social Services, Toronto, Ontario.

- On March 31, 1996, the young offender count (12 to 15 year olds) under community supervision in the Hamilton MCCS Area was 1,035 including:

    - 1,030 youth (99.5%) on probation without a restitution or compensation order;
    - 3 youth (0.3%) on a community service or personal service order; and
    - 2 youth (0.2%) on other forms of community supervision.

The following is a discussion of Phase 2 young offenders in Hamilton-Wentworth. On March 31, 1996, the youth correctional facilities in Hamilton-Wentworth included:

- Hamilton-Wentworth Detention Centre (16 and 17 year olds, and adults) (maximum security);
- Patterson House (16 and 17 year olds) (open custody);
- Calvert House (16 and 17 year olds) (open custody); and
- Newcombe House (16 and 17 year olds) (open custody).

- On March 31, 1996, the average monthly count for young offenders (16 and 17 year olds) under custodial supervision in Hamilton-Wentworth was 68 including:

    - 13 youth (19.1%) under secure custody;
    - 30 youth (44.1%) under open custody; and
    - 25 youth (36.8%) in custody under remand.

- On March 31, 1996, the average monthly count for young offenders (16 and 17 year olds) under community supervision in Hamilton-Wentworth was 397 including:

    - 67 youth (16.9%) on a community service order;
    - 329 youth (82.9%) on other forms of community supervision; and
    - 1 youth (0.3%) under bail supervision.

Federal Custodial Services

There are no major federal facilities in Hamilton, but there is one federally operated community correctional centre, the Hamilton Community Correctional Centre (CCC).

- In 1997/98, the Hamilton CCC had an actual operating expenditure of $653,416, and an annual average offender count of 21.[21]

21 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

Federal Community Supervision Services

Parole services in Ontario are supplied by federal parole offices, community correctional centres, and privately contracted agencies. The Hamilton District Office is located in Hamilton. In 1997/98, parole services in the Hamilton area were supplied by:

- Hamilton District Parole Office;
- Hamilton Area Parole Office; and
- Hamilton CCC.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the above three offices was $3,254,181.

On March 31, 1996, there were 195 federal offenders under supervision in the Hamilton area. This number included:[22]

- 18 offenders (9.2%) on day parole;
- 97 offenders (49.7%) on full parole;
- 48 offenders (24.6%) on statutory release; and
- 32 offenders (16.4%) on other release status.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[23]

On March 31, 1999, there were 187 offenders under supervision in the Hamilton area.

a) demographic characteristics

- 94.1% of parolees were male and 5.9% were female;

- the average age of parolees was 39.2 years;

- 15.1% were under age 25, 84.9% were age 25 or older;

- 77.4% were under age 50, 22.6% were age 50 or older; and

- 85.6% of parolees were Caucasian, 5.9% were Black, 4.3% were Aboriginal, 2.1% were Asian, and 2.1% were of another race.

---

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other release status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

23 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

b) sentence characteristics

- 39.8% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 54% were serving between 4 and 10 years; and
- 6.2% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Hamilton district during the 1996/97 fiscal year:[24]

a) community residential facilities

- Contracts with four community residential facilities yielded 15,418 offender bed-days. The additional accommodation expense was $902,737. The cost per bed used was approximately $59.

b) maintenance allowance

- Costs were incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders. The basic expenditure (covering those who reside in a community resource centre and are not employed) was $27,650 and covered 6,742 days.

c) community assessment and parole supervision

- Community assessments were completed for 96 cases (all males) at a cost of $15,663.
- Parolee supervision was provided for a total of 408 months. The total expenditure was $59,265.
- Ten offenders (all males) were supervised on weekday unescorted temporary absences at a cost of $707.
- Six offenders (all males) were supervised on weekend unescorted temporary absences at a cost of $544.

d) psychological and psychiatric counseling programs

- Psychological and psychiatric counseling services were provided at a cost of $48,284.
- Counseling for sex offenders was contracted at a cost of $61,809.

---

24 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

- Assessments were completed at a cost of $32,214.

e) other programs and services

- Other programs and services were delivered at a cost of $133,039.

SUMMARY

Hamilton, a city with a 1996 population of 624,360 inhabitants, has within its vicinity one federal institution, one shared maximum security provincial detention centre, and three open custody facilities for 16 and 17 year old youth. Hamilton and surrounding area also has two secure and six open custody facilities for youth aged 12 to 15 years. Police and court information reveal that in 1996 in Hamilton, 8,316 adults and 2,520 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Hamilton, of 4,970 adults convicted in 1996/97, 46.4% were sentenced to a term of provincial incarceration and only 0.9% were sentenced to a federal prison term. The pattern for youth is similar. Of 1,393 youth convicted in 1996/97, 27.6% received secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Hamilton would not increase. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) declined by 7.2% and the unemployment rate dropped 0.8 percentage points or 9%. On the other hand, an overall population increase of 4.1% and a slight decrease in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Hamilton decreased by 13.9% between 1991 and 1996. The number of youth charged increased 2.1% and there were a greater number of youth sentenced to secure and open custody. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Hamilton (Ontario)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création de 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 4
Tableau 2 : Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 6
Tableau 3 : Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 7

Profil des tribunaux 7
Tribunaux pour adultes 7
Tableau 4 : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 9
Tribunaux de la jeunesse 9
Tableau 5a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 10
Tableau 5b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 11

Profil des services correctionnels 12
Tableau 6 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 13
Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires 14
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 16
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 17
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 17
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 18

Résumé 19

Hamilton (Ontario)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Hamilton. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utilisons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée (p. ex., 1991 et 1996)[1]. Nous présentons aussi les données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent simplement pas définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les régions de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux qui est présentée dans ce document devrait tenir compte des différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation

---

1 En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population de 100 000 habitants ou plus) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

La RMR de Hamilton englobe les zones urbaines de Hamilton, Burlington, Stoney Creek, Glanbrook, Ancaster, Dundas, Flamborough et Grimsbyl[3].

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles reportées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[4].

- Entre 1991 et 1996, la population de Hamilton a augmenté de façon constante pour atteindre 624 360 habitants en 1996, soit une augmentation de 24 600 ou de 4,1 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, la population a augmenté et le taux de criminalité a diminué, passant de 9 591 à 8 259 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 6,3 % entre 1991 et 1996. La population dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a diminué de 2,4 % (voir le Tableau 1)[5].

- Le vieillissement graduel de la population et le déclin correspondant des gens de 18 à 24 ans, tant en nombres absolus qu'en termes de proportion, pourraient à eux seuls expliquer la diminution du taux de criminalité en 1996 (voir le Tableau 3).

---

3 Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de cat. 92F0085XCB, 1996, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

4 SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, 1968, n° 1.

5 Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi (1990), *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

Tableau 1
Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Hamilton[6]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	95 910	16,0	100 700	16,1	↑5,0
12 à 17	45 610	7,6	47 490	7,6	↑4,1
18 à 24	60 155	10,0	55 835	8,9	↓7,2
25 à 34	104 265	17,4	95 860	15,4	↓8,1
35 à 44	91 940	15,3	100 460	16,1	↑9,3
45 à 54	66 855	11,1	80 025	12,8	↑19,7
55 ou plus	135 030	22,5	143 990	23,1	↑6,6
Total*	**599 760**	**100,0**	**624 360**	**100,0**	**↑4,1**
Âge médian**	**34,4**		**36,1**		**↑4,9**

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, Édition définitive, 1996, N° de catalogue 92-351-UIF, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

** La médiane est la valeur moyenne lorsque toutes les valeurs sont disposées de la plus petite à la plus grande.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[7]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Hamilton :

- En 1996, il y avait 25 860 chômeurs à Hamilton-Wentworth et le taux de chômage était de 8,1 %, alors qu'en 1991, il y en avait 28 825 pour un taux de 8,9 %. L'augmentation du nombre de chômeurs (11,5 %) n'a pas eu d'incidence sur le taux de criminalité entre 1991 et 1996 (voir le Tableau 3)[8].

---

6 Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), par Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, n° de cat. 93F0020XCB96004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

7 Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto (Ontario).

8 Population de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), indiquant la participation au marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements et régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des données-échantillons), par Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.* Voir également Statistique Canada, CD-ROM de la *Revue chronologique de la population active*, n° de cat. 71F0004XCB, 1998, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1995, le revenu familial moyen était de 53 659 $. Ce qui est inférieur au revenu moyen de 1990 qui était de 56 294 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :

    - 21,0 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 33,2 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[9].

- En 1996, 14,3 % des familles recensées étaient monoparentales comparativement à 12,3 % en 1991[10].

- En 1996, 48 910 (8 %) personnes faisaient partie d'une minorité visible, représentant 1,5 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[11].

- En 1996, 56 175 personnes (9,3 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[12]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

Dans l'ensemble, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 semble indiquer que l'économie de Hamilton a connu un léger déclin en 1996 et par conséquent, elle n'aurait pas été responsable de la baisse du taux de criminalité.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre

---

[9] Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[10] Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[11] Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[12] HomeLang.ivt : Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition compiète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine les crimes signalés en 1991 et en 1996 au sein de la RMR de Hamilton par les Services de police régionaux de : Halton (dessert Burlington) et Hamilton-Wenthworth.

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et adolescents), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 53 720 infractions réelles, soit une diminution de 18,6 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 52 754 infractions au *Code criminel* du Canada; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci est une baisse de 10,3 % comparativement à 1991. Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,02 %
    - Infractions sexuelles – 1,2 %
    - Voies de fait graves – 2 %
    - Voies de fait simples – 9,5 %
    - Vol qualifié – 1 %
    - Introduction par effraction – 12,4 %
    - Vol – 42,7 %
    - Infractions en matière de drogue– 1,7 %

- En 1996, 10 836 personnes (8 316 adultes et 2 520 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une diminution de 18,5 % depuis 1991 (13 301). En 1996 :
    - 76,7 % étaient des adultes;
    - 23,3 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Hamilton (Ontario)[13]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	16	10	9	6	2	3
Tentative de meurtre	10	7	9	5	0	2
Infractions sexuelles	634	650	155	143	26	22
Voies de fait graves	1 130	1 063	582	520	103	94
Voies de fait simples	4 324	5 110	1 923	1 729	165	285
Vol qualifié	458	525	106	84	31	35
Introduction par effraction	7 366	6 674	459	302	311	221
Vol	24 268	22 921	1 967	1 427	747	715
Total selon le *Code criminel**	**58 786**	**52 754**	**9 967**	**7 597**	**2 387**	**2 357**
Infractions en matière de drogue	734	896	781	698	60	121
Total des infractions**	**59 638**	**53 720**	**10 832**	**8 316**	**2 469**	**2 520**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le Tableau 3 compare les taux de criminalité en 1991 et en 1996 à Hamilton. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, a changé de façon importante entre 1991 et 1996. Le taux de criminalité global (le total des infractions) a chuté de 13,9 % au cours de cette période.

- Les taux des cinq catégories d'infractions majeures (avec un montant appréciable) ont diminué entre 1991 et 1996. Le vol, une catégorie à incidence élevée, a indiqué une baisse de 9,7 % alors que les taux pour les voies de fait simples et le vol qualifié ont augmenté de 14,6 % et 9,5 % respectivement.

[13] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Hamilton (Ontario)[14]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	3	2	↓33,3
Tentative de meurtre	2	1	↓50,0
Infractions sexuelles	102	107	↑4,9
Voies de fait graves	180	164	↓8,9
Voies de fait simples	695	786	↑14,6
Vol qualifié	74	81	↑9,5
Introduction par effraction	1 185	1 026	↓13,4
Vol	3 902	3 524	↓9,7
Total selon le *Code criminel****	**9 454**	**8 111**	**↓14,2**
Infractions en matière de drogue	118	138	↑16,9
Total des infractions******	**9 591**	**8 259**	**↓13,9**

* Basé sur une population de 621 827 en 1991 et sur une population de 650 421 en 1996.
** Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* (ETJCA) du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les individus comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont des personnes de 18 ans ou plus, des entreprises et des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

[14] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

En Ontario, les Cours de justice relèvent du Ministère du Procureur général. Le tribunal de juridiction criminelle provinciale pour adultes recensé pour ce profil se trouve dans le District judiciaire de Hamilton (c.-à-d., le Tribunal de Hamilton). Il n'y a pas de Cour de circuit dans cette région.

- En 1996-1997, un total de 8 746 causes relevant du tribunal de juridiction criminelle pour adultes ont été entendues à Hamilton dont 4 970 (56,8 %) ont entraîné un verdict de culpabilité.

De ces adultes déclarés coupables :

  - 2 307 (46,4 %) ont été condamnés à une peine de moins de deux ans (prison provinciale);
  - 44 (0,9 %) ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus (prison fédérale);
  - 74 (1,5 %) ont été condamnés à une peine d'une durée inconnue;
  - 2 545 (51,2 %) ont été condamnés à une autre forme de peine.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (1 473) faisait intervenir des inculpations de voies de fait simples, dont 590 causes qui ont entraîné un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 237 ont été condamnés à une peine de moins de deux ans, 9, à une peine d'une durée inconnue et 344 ont été condamnés à une autre forme de peine (comme la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations ou des condamnations inconnues).

Tableau 4
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Hamilton (Ontario)[15]

Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes	Causes entendues	Nombre de condamnations	Peine de moins de 2 ans	Peine de 2 ans ou plus	Autre peine
Homicides et infractions connexes	10	3	1	2	0
Tentative de meurtre	2	1	0	1	0
Infractions sexuelles	185	49	24	4	19
Voies de fait graves	472	217	126	3	85
Voies de fait simples	1 473	590	237	0	344
Vol qualifié	81	42	23	10	8
Introduction par effraction	223	147	106	14	24
Vol	1 069	691	267	1	417
Total selon le *Code criminel**	**8 043**	**4 511**	**2 159**	**43**	**2 237**
Infractions en matière de drogue	592	386	126	1	257
Total des infractions**	**8 746**	**4 970**	**2 307**	**44**	**2 545**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les peines d'emprisonnement d'une durée inconnue ne font pas partie de ce tableau. Les autres sentences comprennent la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations et des sentences inconnues.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant de la loi fédérale portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* (ETJ) représente 100 % des cas relevant de ces tribunaux au plan national impliquant des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour

[15] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Totalisations personnalisées, 1996-1997, Statistique Canada. Les données pour 1991-1992 ne sont pas disponibles.

adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves), et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

Les poursuites judiciaires intentées aux jeunes relèvent de la compétence de la Division provinciale de la Cour de justice de l'Ontario, tel que stipulé par la *Loi des jeunes contrevenants*. Les causes qui impliquent les jeunes âgés de 16 et 17 ans sont portées devant la Division provinciale — Criminel alors que celles qui impliquent les jeunes âgés de 12 à 15 ans sont portées devant la Division provinciale — Famille. Les tribunaux de la jeunesse qui font partie de ce rapport sont situés à Hamilton et à Burlington.

Tableau 5a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Hamilton (Ontario)[16]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	4	3	2	0	1
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	20	14	3	1	10
Voies de fait graves	73	38	4	4	30
Voies de fait simples	128	69	9	7	53
Vol qualifié	25	19	12	3	4
Introduction par effraction	208	151	40	26	85
Vol	492	264	17	36	211
Total selon le *Code criminel**	**2 014**	**1 115**	**192**	**168**	**755**
Infractions en matière de drogue	41	17	1	0	16
Total des infractions**	**2 208**	**1 202**	**211**	**193**	**798**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[16] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse*, Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

En 1996-1997, les tribunaux de la jeunesse ont entendu 2 154 à Hamilton, soit une baisse de 2,4 % depuis 1991-1992. Toutefois, en 1996-1997, la proportion de causes entraînant une condamnation a augmenté comparativement à 1991-1992, passant de 54,4 % à 64,7 %.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 384 (27,6 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 257 (18,5 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert
- 752 (54 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (379) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 235 causes entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 34 ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 34 à une garde en milieu ouvert et 167 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de service communautaire, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

- Selon les Tableaux 5a et 5b, en 1996-1996, il y a eu moins de causes entendues mais plus de condamnations et plus de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé et à une garde en milieu ouvert.

Tableau 5b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Hamilton (Ontario)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	1	1	0	0	1
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	17	6	2	1	3
Voies de fait graves	77	39	12	6	21
Voies de fait simples	280	162	30	30	102
Vol qualifié	15	9	5	2	2
Introduction par effraction	92	60	21	15	24
Vol	379	235	34	34	167
Total selon le *Code criminel**	**1 773**	**1 095**	**269**	**202**	**624**
Infractions en matière de drogue	92	66	6	5	55
Total des infractions**	**2 154**	**1 393**	**384**	**257**	**752**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel,* le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des Accords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une Commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 6 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 6, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour 6 détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 6
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[17]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[18].

[17] Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1990-1991, 1995-1996 et 1996-1997, n° de cat. 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[18] Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1996-1997, n° de cat. 85-211-XPE, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires

En Ontario, les délinquants adultes relèvent du ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels[19]. Le Centre de détention Hamilton-Wentworth (sécurité maximale) est le seul établissement provincial pour adultes et pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans situé à Hamilton-Wentworth.

- Le 31 mars 1996, le nombre mensuel moyen d'adultes sous garde surveillée au Centre de détention Hamilton-Wentworth était de 370.

[19] Les chiffres provinciaux se rapportant à la garde et à la surveillance des adultes et des jeunes de la Phase 2 (16 et 17 ans) sont fournis par les Services des statistiques, Division des services correctionnels, Ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels, North Bay (Ontario) 31 mars 1996.

- Le 31 mars 1996, le nombre mensuel moyen d'adultes sous surveillance communautaire à Hamilton-Wentworth était de 2 260, dont :
    - 127 adultes (5,6 %) en probation sous ordonnance de services communautaires;
    - 235 adultes (10,4 %) en probation sous ordonnance de dédommagement;
    - 1 752 adultes (77,5 %) en probation avec ou sans autres conditions;
    - 32 adultes (1,4 %) en liberté conditionnelle;
    - 114 adultes (5 %) en liberté sous caution surveillée.

Services correctionnels pour les jeunes

En Ontario, les jeunes contrevenants âgés de 12 à 15 ans (Phase 1) relèvent du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC); les jeunes contrevenants âgés de 16 ou de 17 ans (Phase 2) relèvent du ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels.

Les chiffres suivants constituent les dénombrements des jeunes contrevenants âgés de 12 à 15 ans (Phase 1) et reflètent un secteur ou un district du MSSC comprenant la ville de Hamilton et les périphéries[20].

Le 31 mars 1996, les établissements de garde en milieu fermé (pour les 12 à 15 ans) dans le secteur du MSSC de Hamilton étaient les suivants :

- *Arrell Youth Centre* (à Hamilton);
- *Peninsula Youth Centre* (à Hamilton);

Le 31 mars 1996, les établissements de garde en milieu ouvert (pour les 12 à 15 ans) dans le secteur duMSSC de Hamilton comprenaient :

- Dawn Patrol (à Hamilton);
- David S. Horne (à Fonthill;
- Cerminara (à Niagara Falls);
- West Lincoln Youth Residence (à Wellanport);
- George R. Force Group Home (à Hamilton);
- Chatham Street Program (à Brantford).

- Le 31 mars 1996, il y avait 108 jeunes contrevenants (âgés de 12 à 15 ans) sous garde surveillée dans le secteur du MSSC de Hamilton, dont :
    - 53 jeunes (49,1 %) sous garde en milieu fermé;
    - 55 jeunes (50,9 %) sous garde en milieu ouvert.

[20] Les chiffres se rapportant à la garde et à la surveillance des jeunes de la Phase 1 (12 à 15 ans) sont fournis par la Direction des services à l'enfance, Ministère des Services sociaux et communautaires, Toronto (Ontario), le 31 mars 1996.

- Le 31 mars 1996, il y avait 1 035 jeunes contrevenants (âgés de 12 à 15 ans) sous surveillance communautaire dans le secteur du MSSC de Hamilton, dont :

    - 1 030 jeunes (99,5 %) en probation sans ordonnance de dédommagement ou ordonnance d'indemnisation;
    - 3 jeunes (0,3 %) sous une ordonnance de services communautaires ou une ordonnance de services personnels;
    - 2 jeunes (0,2 %) sous d'autres formes de surveillance dans la collectivité.

Les données suivantes portent sur les jeunes contrevenants de la Phase 2 à Hamilton-Wentworth. Le 31 mars 1996, les établissements correctionnels pour jeunes situés à Hamilton-Wentworth étaient les suivants :

- Centre de détention de Hamilton-Wentworth (pour les jeunes de 16 et 17 ans et les adultes) (sécurité maximale);
- Maison Patterson (pour les 16 et 17 ans) (garde en milieu ouvert);
- Maison Calvert (pour les 16 et 17 ans) (garde en milieu ouvert);
- Maison Newcombe (pour les 16 et 17 ans) (garde en milieu ouvert);

- Le 31 mars 1996, le nombre mensuel moyen de jeunes contrevenants (16 et 17 ans) sous garde surveillée à Hamilton-Wentworth était de 68, dont :

    - 13 jeunes (19,1 %) sous garde en milieu fermé;
    - 30 jeunes (44,1 %) sous garde en milieu ouvert;
    - 25 jeunes (36,8 %) en détention préventive.

- Le 31 mars 1996, le nombre mensuel moyen de jeunes contrevenants (16 et 17 ans) sous surveillance communautaire à Hamilton-Wentworth était 397, dont :

    - 67 jeunes (16,9 %) sous ordonnance de services communautaires;
    - 329 jeunes (82,9 %) sous d'autres formes de surveillance dans la collectivité;
    - 1 jeune (0,3 %) en liberté sous caution surveillée.

Services de détention fédéraux

Il n'y a aucun établissement fédéral important à Hamilton mais il existe un Centre correctionnel communautaire (CCC) fédéral, soit le CCC Hamilton.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du CCC Hamilton totalisaient 653 416 $ et il comptait en moyenne 21 délinquants[21].

[21] Les chiffres se rapportant aux dépenses fédérales pour la détention et les services de surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

Les services de libération conditionnelle en Ontario sont assurés par les Bureaux fédéraux de libération conditionnelle, les Centres correctionnels communautaires et des organismes contractuels privés. En 1997-1998, les services de libération conditionnelle de la région d'Ottawa ont été assurés par :

- le Bureau de libération conditionnelle de district de Hamilton;
- le Bureau sectoriel de Hamilton;
- le CCC Hamilton.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement des trois bureaux susmentionnés totalisaient 3 254 181 $.

Le 31 mars 1996, il y avait 195 délinquants sous responsabilité fédérale sous surveillance dans le secteur de Hamilton. Ce nombre comprenait[22] :

- 18 délinquants (9,2 %) en semi-liberté;
- 97 délinquants (49,7 %) en liberté conditionnelle totale;
- 48 délinquants (24,6 %) en liberté d'office; et
- 32 délinquants (16,4 %) sous un autre statut de mise en liberté.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est important de suivre de près les caractéristiques des délinquants placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui font actuellement l'objet d'une surveillance[23].

Le 31 mars 1999, il y avait 187 délinquants sous surveillance dans la région de Hamilton.

a) caractéristiques démographiques

- 94,1 % des libérés conditionnels étaient des hommes et 5,9 % étaient des femmes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 39,2 ans;
- 15,1 % étaient âgés de moins de 25 ans, 84,9 % étaient âgés de 25 ans ou plus;
- 77,4 % étaient âgés de moins de 50 ans, 22,6 % étaient âgés de 50 ans ou plus; et
- 85,6 % des libérés conditionnels étaient de race blanche, 5,9 % étaient de race noire, 4,3 % étaient des Autochtones, 2,1 % étaient de race asiatique et 2,1 % appartenaient à une autre race.

---

[22] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa. « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

[23] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa. Le nombre total des délinquants sous surveillance inclut les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

b) Caractéristiques des peines

- 39,8 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 54 % purgeaient une peine allant de 4 à 10 ans;
- 6,2 % purgeaient une peine de 10 ans ou plus (à l'exclusion des peines d'emprisonnement à perpétuité).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance un large éventail de services post-libératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes qui concernent les délinquants sous surveillance fédérale dans le district de Hamilton pour l'exercice 1996-1997[24].

a) Établissements résidentiels communautaires

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires ont fourni 15 418 jours-lits aux délinquants. Les frais d'hébergement supplémentaires totalisaient 902 737 $. Le coût par lit utilisé était d'environ 59 $.

b) Indemnisation de subsistance

- Des coûts ont été encourus dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants. Les dépenses de base (pour les délinquants logés à un Centre de ressources communautaires et qui sont sans emploi) totalisaient 27 650 $ pour 6 742 jours.

c) Enquête communautaire et surveillance de libération conditionnelle

- Des enquêtes communautaires ont été réalisées pour 96 cas (tous des hommes) au coût de 15 663 $.
- Une surveillance des libérés conditionnels a été assurée pendant 408 mois au coût de 59 265 $.
- Dix délinquants (tous des hommes) ont été sous surveillance pendant les permissions de sortir sans escorte en semaine, au coût de 707 $.
- Six délinquants (tous des hommes) ont été sous surveillance pendant une permission de sortir sans escorte une fin de semaine, au coût de 544 $.

---

[24] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa.

d) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologique et psychiatrique ont coûté 48 284 $.
- Des séances de counseling ont été offertes à contrat aux délinquants sexuels pour un montant de 61 809 $.
- Des évaluations ont été effectuées pour un montant de 32 214 $.

e) Autres programmes et services

- D'autres programmes et services ont été offerts au coût de 133 039 $.

Résumé

En 1996, Hamilton était une ville qui comptait 624 360 habitants et qui avait dans ses environs immédiats, un Centre correctionnel communautaire fédéral, un Centre de détention provincial partagé à sécurité maximale et trois établissements de garde en milieu ouvert pour les jeunes de 16 et de 17 ans. Hamilton et sa périphérie comptaient également deux établissements de garde en milieu fermé et six établissements de garde en milieu ouvert pour les jeunes de 12 à 15 ans. Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Hamilton, 8 316 adultes et 2 520 jeunes ont été accusés d'infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, il y a eu une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, sont condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Hamilton, sur les 4 970 adultes reconnus coupables en 1996-1997, 46,4 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement provincial et seulement 0,9 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement fédéral. Le scénario pour les jeunes est semblable. Sur 1 393 jeunes reconnus coupables en 1996-1997, 27,6 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à ce que l'activité criminelle à Hamilton n'augmente pas. Plus précisément, en 1996, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a baissé de 7,2 % et le taux de chômage a chuté de 0,8 point de pourcentage ou 9 %. D'autre part, une croissance démographique de 4,1 % et une légère baisse du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent à d'autres pour créer un climat dans lequel il convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de criminalité à Hamilton a chuté de 13,9 % entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a augmenté de 2,1 % et il y a eu un plus grand nombre de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé et à une garde en milieu ouvert. Des facteurs externes amoindrissent également la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques relatives à la justice pénale peuvent avoir une incidence sur les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services correctionnels.